

01 1996

Ce que nous devons aux « Sans- Papiers »

Etienne Balibar

Avertissement de la rédaction

Le petit discours suivant d'Etienne Balibar remonte à une manifestation qui s'est tenue à Paris en mars 1997, organisée par la Société française des réalisateurs. La manifestation n'était qu'un des nombreux actes de solidarité avec les « sans-papiers de Saint-Bernard », un groupe d'environ 300 personnes qui avaient occupé l'église Saint-Bernard en juin 1996 et étaient, pour certains d'entre eux, entrés en grève de la faim pour donner du poids à la revendication de légalisation de leur séjour. Vers la fin du mois d'août 1996, l'église avait été évacuée par la police avec une brutalité considérable et par la suite ce sont même les promesses données par le gouvernement français qui n'avaient pas été tenues. Le discours de Balibar est donc à replacer d'une part dans le contexte d'une solidarisation continue et se déroule, d'autre part, au moment où beaucoup de sans-papiers de Saint-Bernard avaient déjà reçu l'ordre de quitter le territoire ou avaient déjà été expulsés.

La situation des sans-papiers de Saint-Bernard n'est pas identique en tout point à celle que vivent actuellement les réfugiés lancés dans un mouvement de protestation dans d'autres villes européennes : il y avait eu en France depuis le milieu des années 1980 plusieurs durcissements

des lois (surtout les « lois Pasqua » de 1986 et 1993), ce qui avait conduit à ce que des gens qui avaient travaillé pendant de nombreuses années en France et y avaient fondé une famille, perdaient leur titre de séjour, ce qui avait pour effet que des pères ou mères de familles étaient expulsés alors que leurs enfants étaient depuis longtemps des citoyen(ne)s français. Au contraire, l'une des revendications majeures de l'actuel mouvement, à Vienne, de protestation des réfugiés concerne justement l'accès officiel au travail pour échapper à une existence qui est souvent liée à une insécurité au niveau du séjour qui s'inscrit dans la durée avec chômage et absence d'occupation (ou marquée sinon par l'accès au travail informel ou fortement précarisé).

Quelques transformations plus récentes des régimes imbriqués des conditions de travail globales et de droits civiques et politiques sont ainsi documentées à travers la différence d'expériences dont se nourrissent les articulations concrètes du mouvement de protestation. Le discours de Balibar semble toutefois aussi intéressant, actuellement, car il prend au sérieux une description des manifestants eux-mêmes – « sans-papiers » –, qui détourne la dénomination dominante et la catégorisation et signale un terrain partagé, au niveau politique et existentiel, à savoir une situation qui en résulte d'insécurité fondamentale à la fois au regard du droit et du séjour. Dans les conditions actuelles, malgré toutes les déclarations des droits de l'Homme, ce ne sont que celles et ceux qui ont pu mettre des papiers sous forme de lettre qui disposent des droits élémentaires. Et ce discours insiste en outre sur le fait que, quoi que comporte ce « nous » de chacun de ceux qui disposent de ces mises en lettre, une véritable citoyenneté démocratique ne peut être créée qu'avec les sans-papiers.

Ce que nous devons aux « Sans-Papiers »

Nous, citoyens français de tous sexes, origines, professions, sommes grandement redevables aux « sans-papiers » qui, refusant la « clandestinité » qu'on leur assignait, ont posé avec force la question du droit de séjour. Nous leur devons une triple démonstration, qui nous confère quelques responsabilités.

Nous leur devons d'avoir forcé les barrières de la communication, de s'être fait voir et entendre pour ce qu'ils sont : non des fantasmes de délinquance et d'invasion, mais des travailleurs, des familles à la fois d'ici et d'ailleurs, avec leur particularismes et l'universalité de leur condition de prolétaires modernes. Ils ont fait circuler dans l'espace public des faits, des questions, des oppositions même sur les problèmes réels de l'immigration, au lieu des stéréotypes entretenus par les monopoles dominants de l'information. Ainsi nous comprenons mieux ce qu'est une démocratie : une institution du débat collectif, mais dont les conditions ne sont jamais données d'en haut. Toujours il faut que les intéressés conquièrent le droit à la parole, la visibilité, la crédibilité, courant le risque de la répression. Et ils l'auront fait avec un tranquille courage, en rejetant les facilités de la violence médiatique et du sacrifice, alors même que leur situation est souvent désespérée.

Nous leur devons d'avoir fait voler en éclats la prétention des gouvernements successifs à jouer sur les deux tableaux : d'un côté celui du « réalisme », de la compétence administrative, de la responsabilité politique (il faut bien réguler les flux de population, maintenir l'ordre public, assurer « l'intégration » des immigrants légaux...), de l'autre celui de la propagande nationaliste et électoraliste (désigner des boucs émissaires à l'insécurité, projeter la crainte de la pauvreté de masse dans l'espace fantasmatique des conflits identitaires). Les Sans-Papiers ont démontré que leur régime d'illégalité n'était pas réformé par l'État, mais bien créé par

lui. Ils ont démontré qu'une telle production d'illégalité, destinée ensuite à la manipulation politique, ne pouvait se faire sans de constantes atteintes aux droits civils (en particulier la sûreté des personnes, qui va de la non-rétroactivité des lois jusqu'au respect de la dignité et de l'intégrité physique) et sans de constantes compromissions avec le néo-fascisme et les hommes qui le propagent. Ils ont ainsi mis en lumière un des mécanismes principaux de l'extension du racisme institutionnel, qui tend à une sorte d'apartheid européen, associant législation d'exception et diffusion d'idéologies discriminatoires. Mais ils ont aussi montré comment résister à ce cercle vicieux : en rétablissant la vérité sur l'histoire et la condition des hommes, en offrant leurs intérêts à la médiation et à la négociation, en dégageant l'universalité de leurs droits et l'apport de leurs cultures.

Enfin nous leur devons d'avoir (avec d'autres – ainsi les grévistes de décembre 1995) recréé parmi nous de la citoyenneté, en tant qu'elle n'est pas une institution ou un statut, mais une pratique collective. Ils l'ont fait pour eux-mêmes, montrant qu'il n'est pas nécessaire d'être un national pour contribuer de façon responsable à la vie de la « cité », mais aussi suscitant de nouvelles formes de militantisme et en renouvelant d'anciennes. Or le militantisme, s'il n'est pas le tout de la citoyenneté active, en est clairement l'une des composantes indispensables. On ne saurait à la fois déplorer l'apathie démocratique et négliger la signification des mobilisations récentes autour des droits des étrangers résidant sur le territoire français (et plus généralement européen). Ils ont ainsi contribué à donner à l'activité politique cette dimension transnationale dont nous avons tant besoin pour ouvrir des perspectives de transformation sociale et de civilité dans l'ère de la mondialisation. Et par exemple commencer à démocratiser les institutions policières et frontalières.

Ainsi les Sans-Papiers, « exclus » parmi les « exclus » (et certes ils ne sont pas les seuls), ont cessé de figurer simplement des victimes, pour devenir des acteurs de la politique démocratique. Ils nous aident puissamment, par leur résistance et leur imagination, à lui redonner vie. Nous leur devons bien cette reconnaissance, et de le dire, et de nous engager sans cesse plus nombreux à leur côté, jusqu'à ce que droit et justice leur soient rendus.

Complément d'Étienne Balibar, février 2013 :

Je suis très honoré que mon petit texte, écrit en 1997 à Paris pour exprimer ma solidarité avec le mouvement des « sans-papiers de Saint-Bernard » et témoigner de son importance, soit aujourd'hui traduit et diffusé dans le cadre de la campagne de soutien aux réfugiés du Sigmund-Freud Park et de la Votivkirche de Vienne. Sans m'attribuer un rôle de protagoniste que je n'ai pas eu alors et que je n'ai toujours pas, je puis dire cependant que se trouve ainsi manifestée la continuité des luttes de migrants en Europe, et l'urgence de la solidarité qu'elle appelle.

Chaque lieu, chaque moment a sa spécificité. Ce sont des sujets concrets, avec leur histoire et leur besoins propres, qui mènent ces luttes et font irruption pacifiquement, courageusement, dans l'espace public. Mais des uns aux autres une même question générale se transmet, elle insiste au cœur de la « cité », et il n'est plus possible de l'éluder.

Il faudra bien que les sociétés contemporaines, qui prétendent tirer tous les bénéfices de la mondialisation

des communications et des affaires, se décident à instituer un nouveau droit de la circulation des hommes, de leur résidence, de leur travail, de leur protection sociale, qui s'établisse par-dessus les frontières. S'il doit être démocratique (et à vrai dire il n'existera que comme une avancée de la démocratie), il faudra bien que ce nouveau droit, non seulement protège les migrants et les réfugiés de l'arbitraire des Etats et des opinions xénophobes, mais repose sur leur expérience et leur compétence propre, telle qu'ils l'expriment par leurs demandes légitimes de liberté et de sécurité.

Plus ces demandes seront comprises et relayées par des citoyens de nos pays, plus le langage et la pratique de la politique, aujourd'hui dangereusement repliés sur des intérêts exclusifs de corporations et de nations, auront chance de retrouver l'universalité et l'inventivité qui lui confèrent une portée émancipatrice pour tous.

Je salue avec affection, admiration et espoir les réfugiés de Vienne et les activistes qui les soutiennent.